



NOTE RETRAÇANT LES INFORMATIONS FINANCIERES ESSENTIELLES

(ARTICLE L. 2313-1 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES
TERRITORIALES)

Budget chaufferie urbaine

Compte administratif 2019

Introduction

Le budget chaufferie urbaine est soumis à la TVA. Les montants indiqués ci-après sont donc des montants hors taxes.

Ce budget ne comprend pas de section d'investissement.

En 2019, le budget chaufferie urbaine a dégagé 100 450,61 € de recettes pour 100 442,20 € de dépenses.

Son exécution se présente ainsi, tous mouvements confondus :

	Dépenses	Recettes	Reprise résultats antérieurs	Résultat / solde
Fontionnement (total)	100 442,20 €	100 450,61 €	10,26€	18,67 €
Total du budget chaufferie urbaine	100 442,20 €	100 450,61 €	10,26 €	18,67 €

Le résultat de clôture s'établit donc à +18,67 € (avec la reprise des résultats antérieurs).

1. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement se sont élevées à 100 442,20 €.

	Crédits ouverts	Crédits employés	Pourcentage de réalisation
Charges à caractère général (chap. 011)	106 000,00 €	98 342,20 €	92,78%
Charges de personnels (chap. 012)	2 100,00 €	2 100,00€	100,00%
Autres charges de gestion courante (chap. 65)	0,00 €	0,00 €	
TOTAL DEPENSES REELLES	108 100,00 €	100 442,20 €	92,92%

Pour 2019, le taux de réalisation des dépenses de fonctionnement s'élève à 92.92%.

Les charges à caractère général sont essentiellement constituées :

- de dépenses de combustibles (plaquettes de bois, gaz...) dont la consommation est notamment liée aux températures extérieures durant la saison de chauffe ;
- du loyer versé au SIEL.

2. Les recettes de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement, hors résultat reporté, se sont élevées à 100 450,61 €.

	Prévisions	Réalisations	Pourcentage de réalisation
Vente de produits fabriqués, prestations de services (chap. 70)	108 089,74 €	100 450,61 €	92,93%
TOTAL RECETTES REELLES	108 089,74 €	100 450,61 €	92,93%

Les recettes proviennent exclusivement de la vente de chaleur aux abonnés du réseau.